

HÉRONCHELLES... COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MOULIN D'ECALLES

Projet de fusion : il va falloir repartir de zéro

Jeudi soir, le conseil communautaire s'était réuni à Héronnelles. Au menu des débats, la fin du projet de fusion entre les communautés de communes du Moulin d'Ecalles et des Portes Nord Ouest de Rouen.



Patrick Chauvet regrette que les « problèmes de forme » (précipitation, manque de concertation) ont entraîné l'abandon du projet de fusion entre les deux communautés de communes.

La commune d'Héronnelles accueillait le premier conseil communautaire faisant suite à la décision finale prise lundi dernier à la commission départementale de la coopération intercommunale, d'abroger le projet de fusion entre la communauté de communes du Moulin d'Ecalles et celle des Portes Nord Ouest de Rouen.

Le vote contre et majoritaire (effectué cet été) des conseils municipaux dans l'ensemble des communes a remis en cause le regroupement des deux communau-

tés de communes. Maire de Bois-Héroult et partisan de cette fusion, Edouard de Lamaze n'a pas manqué de souligner « le recul du pouvoir de la communauté de communes ». En ajoutant avec une pointe de provocation : « Si le projet de développement de la communauté de communes n'est pas en accord avec l'une des communes, celle-ci peut-elle en sortir pour entrer dans une autre ? ».

« Je regrette la décision finale, mais je ne veux pas la considérer comme définitive ». Le vice-président et maire de Buchy Patrick Chauvet, lui aussi fa-

vorable à l'agrandissement de la communauté de communes, tient compte de la décision, mais ne perd pas espoir : « Je crois que des énergies peuvent s'additionner. Il faut continuer de réfléchir ». Des études vont se poursuivre avec la société Gestion Locale (réseau national d'assistance et de conseil auprès des collectivités territoriales) pour peut-être redéfinir un nouveau schéma territorial.

Opposé dès le départ à ce projet de fusion qui sur la forme, s'est construit dans la précipitation et a manqué d'une réelle concertation, Vincent Decorde, conseiller municipal à Blainville-Crevon, milite pour un système de coopérations en « développant des liens avec les autres communautés de communes ».

Stéphane Fouilleul

➤ Où est la politique de tourisme ?

Le conseil communautaire a renouvelé sa convention d'objectif d'un an qui dégage une enveloppe financière d'environ 25 000 € à l'encontre des deux Offices de Tourisme de Clères et Ry.

Un débat s'est ouvert sur la possibilité d'engager la convention non pas sur une seule année, mais pourquoi pas sur trois ans. Ce « détail » a permis à certains élus de lancer quelques critiques sur la politique de tourisme mise en œuvre sur le territoire de la communauté de communes. « On s'aperçoit que le tourisme n'est pas conduit dans cette région car il manque de grands projets. Nous n'avons que des chemins de randonnées. En tant qu'utilisateur, je suis mieux servi à Rouen. Lorsque quelqu'un me demande ce qu'il y a visité sur notre territoire, je lui réponds « rien » » dénonce Edouard de Lamaze. Le maire de Bois-Héroult a regretté le manque de chambres d'hôtel, d'où la difficulté d'attirer les touristes. Pour Patrick Chauvet, « nous avons un patrimoine intéressant, mais il n'est pas valorisé. Il faut passer une vitesse supérieure ».